

aujourd'hui le quatrième marché d'exportation du Canada.

MM. Clark et Chevardnadze ont également renouvelé l'Accord à long terme visant à faciliter la coopération économique, industrielle, scientifique et technique. L'Accord a donné naissance à une Commission économique mixte qui se réunit en principe une fois l'an, alternativement à Moscou et à Ottawa. La dernière série de rencontres s'est tenue à Ottawa les 29 et 30 septembre 1986. Les délégués y ont passé en revue les relations commerciales et économiques de la dernière année et ont examiné les perspectives commerciales pour l'année à venir.

M. Clark et M<sup>me</sup> Carney ont en outre annoncé que le sous-ministre adjoint chargé de l'Europe au ministère des Affaires extérieures, M. Joseph S. Stanford, et l'ambassadeur soviétique au Canada, Son Excellence Alexei A. Rodionov, avaient échangé les instruments de ratification marquant l'entrée en vigueur de l'Accord entre le Canada et l'URSS sur la double imposition. Signé le 19 juin 1985, l'Accord est formé sur le modèle de convention en la matière préparé par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques. Au Canada, les dispositions de l'Accord s'appliqueront généralement aux impôts sur le revenu pour l'année 1987 et les années subséquentes.